DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BI Candriam Fixed Maturity Bond Fund 12-2030

Les informations dans ce document se rapportent au fonds d'investissement interne fermé mentionné ci-dessus, qui fait partie du contrat KITE Sound (branche 23 assurance placement).

Assureur :	Belfius Insurance S.A.
Site web :	https://www.belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/assurances-placements/kite-sound/index.aspx
Téléphone :	02 286 76 11
Autorité de contrôle :	Financial Services and Markets Authority (FSMA)

Date de production du document d'informations clés : 09/10/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Assurance-vie de la Branche 23 (sans garantie de capital ou de rendement) dont le rendement est lié à des fonds d'investissement internes fermés, soumise au droit belge.

Durée : Le contrat KITE Sound est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurance SA.

Objectifs

Le fonds d'investissement interne fermé investit dans le fonds Candriam Fund Bond 2030 (ISIN: LU2982110418).

L'objectif du fonds est de générer des revenus par le biais d'une gestion discrétionnaire en investissant dans des obligations libellées en EUR émises par des émetteurs de tous types bénéficiant de notations élevées jusqu'à la date d'échéance du fonds. Les actifs de ce fonds sont principalement investis en titres de créance (obligations et autres titres assimilés) libellés en EUR. Ces titres sont émis par des émetteurs du secteur privé, émis ou garantis par des gouvernements, des organisations internationales et supranationales, des agences gouvernementales et des institutions semi-gouvernementales. Ces titres sont bien notés (au moins BBB-/Baa3 par une des agences de notation au moment de l'achat) ou considérés par la société de gestion comme étant de qualité équivalente (notamment en l'absence de notation).

Le reste des actifs peut être investi dans :

- des titres éligibles autres que ceux décrits ci-dessus
- obligations à haut rendement (jusqu'à 20% des actifs nets), obligations des marchés émergents (jusqu'à 20% des actifs nets), dettes subordonnées (jusqu'à 20% des actifs nets), l'ensemble représentant jusqu'à 30% des actifs nets ; et/ou
- des instruments du marché monétaire ; et/ou
- des liquidités et des dépôts.

Les expositions aux devises autres que l'euro sont couvertes contre le risque de change. Toutefois, un risque de change résiduel peut subsister.

Caractéristiques du fonds d'investissement interne fermé :

- Date de début du fonds d'investissement interne fermé : 24/03/2025.
- Date d'échéance du fonds d'investissement interne fermé : 31/12/2030.
- Devise : investissement en EURO.
- Le fonds d'investissement interne fermé sera liquidé à la date d'échéance et les unités acquises dans le fonds d'investissement interne fermé seront obligatoirement, automatiquement et gratuitement convertis en fonds cash à la valeur d'inventaire applicable par unité.
- Le rendement du fonds d'investissement interne fermé est lié à l'évolution du fonds sous-jacent Candriam Fund Bond 2030 (ISIN: LU2982110418).

Période de souscription: 24/03/2025 – 13/03/2027

- Souscription: minimum 2.500 EUR et après minimum 1.000 EUR

Avec le montant de versement pendant la période d'insciption du (des) fonds d'investissement interne fermé(s), des unités dans le (les) fonds d'investissement interne fermé(s) concerné(s) seront achetées, après déduction des éventuels frais et taxes.

L'investissement de la prime nette versée dans le contrat KITE Sound sera ventilé sur les différents fonds d'investissement internes fermés sélectionnés, suivant la clé de répartition choisie par le souscripteur.

Pour les versements futurs, le souscripteur peut demander une modification de la clé de répartition choisie pendant la période de souscription du fonds d'investissement interne fermé.

Si la clé de répartition du contrat KITE Sound contient un ou plusieurs fonds d'investissement interne fermés inactifs au moment du versement, ce versement sera intégralement remboursé.

Les fonds d'investissement internes fermés sont gérés par Belins SA et sont libellés en EUR.

Ceux-ci investissent sans capital garanti et sans rendement garanti.

La valeur du contrat KITE Sound est liée à l'évolution du (des) fonds d'investissement interne fermés dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités et de la valeur de chaque unité et n'est donc pas garantie.

Le risque financier est entièrement supporté par le souscripteur.

Investisseurs de détail visés

Ce contrat est destiné aux investisseurs

- personnes physiques résidants en Belgique.
- qui ont une connaissance suffisante des produits de la Branche 23, notamment sur les notions de rendement, risque et coût.
- qui cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur mais sans capital garanti.
- qui ont un horizon d'investissement de 5 ans ou plus.

d'investissement de 5 ans ou plus.

Prestations d'assurance

Garantie en cas de vie : la valeur du contrat correspondant au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité.

Garantie en cas de décès : la valeur du contrat en cas de décès, correspond au produit du nombre total d'unités acquises par la valeurde chaque unité, déterminée le prochain jour de valorisation ou maximum trois jours ouvrables bancaires suivants, après réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré.

Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulterci-dessous «Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?».

Belfius

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Le fonds d'investissement interne fermé de la Branche 23, BI Candriam Fixed Maturity Bond Fund 12-2030, est exposé à différents risques dépendant de son objectif et de sa politique d'investissement ainsi que de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds sous-jacent. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et le rendement dépendent de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Le rendement du contrat KITE Sound n'est pas garanti par Belfius Insurance S.A.. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Autres risques non repris dans l'indicateur de risque : Risque de liquidité: dans des circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue. Risques liés à la gestion du fonds : malgré l'expertise des gestionnaires, il existe toujours un risque que les investissements n'offrent pas les résultats escomptés.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Lorsque les données relatives au fonds ne sont pas disponibles, l'indice de référence ou un indicateur de substitution approprié est utilisé. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR Taxe d'assurance : 2 %, non prise en compte dans les scénarios Scénarios en cas de vie		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 290 EUR	8 450 EUR
	Rendement annuel moyen	- 17,14%	- 3,31 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 290 EUR	8 950 EUR
	Rendement annuel moyen	- 17,14%	- 2,19 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 EUR	9 860 EUR
	Rendement annuel moyen	0,01%	- 0,28 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 780 EUR	10 990 EUR
	Rendement annuel moyen	7,82%	1,90 %
Scénario en cas de décès			
Evènement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	10 100 EUR	9 860 EUR

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/11/2017 et 31/10/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/01/2020 et 31/12/2024.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/06/2016 et 31/05/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS INSURANCE S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance forment un patrimoine spécifique géré séparément des autres actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. De plus, les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires ont un droit prioritaire sur l'ensemble des actifs de l'assureur.
Il n'y a pas de garantie de capital ni de rendement pour les contrats d'assurance-vie de la Branche 23.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Belfius

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	343 EUR	800 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,43 %	1,57 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,3 % avant déduction des coûts et de -0,3 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,20 %
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,35 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,36 %
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons l'investissement sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,00 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 %

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

En fonction de la nature des investissements du fonds d'investissement sous-jacent, la période de détention recommandée est de 5 ans. Cette période de 5 ans ou plus est recommandée pour permettre à votre investissement initial d'obtenir le meilleur rendement possible. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. En cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée, cela peut avoir un impact sur la performance du produit et vous pourriez subir des coûts supplémentaires : voir la section "Que va me coûter cet investissement ?". Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée : voir la section "Que va me coûter cet investissement ?".

Le contrat peut être racheté, totalement ou partiellement, à tout moment moyennant le paiement de frais de rachat tels que décrits ci-dessous.

Caractéristiques du KITE Sound si vous souhaitez racheter totalement ou partiellement le contrat :

Frais de rachat :

- A la date de l'échéance du fonds d'investissement interne fermé : conversion automatique et gratuite vers le fonds cash
- 0% de frais de rachat à partir du fonds cash
- Avant la date d'échéance du fonds d'investissement interne fermé : 1% de frais de rachat

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Chaque jour, nous nous donnons à 100% pour vous offrir le meilleur service et sommes particulièrement sensibles aux attentes de nos clients. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e), surtout faites-le nous savoir.

En cas de plainte, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, par courrier à Service Gestion des Plaintes (numéro de colis : 7908), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à complaints@belfius.be. Nous prendrons le temps de vous écouter et de chercher une solution avec vous.

Vous n'êtes pas satisfait(e) de la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de Belfius? Vous pouvez alors contacter le Negotiator de Belfius, par courrier à Negotiation (numéro de colis : 7913), Place Charles Rogier 11, à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à negotiation@belfius.be.

À défaut de solution, vous pouvez vous tourner vers l'Ombudsman des Assurances, Boulevard Roi Albert II 19 à 1000 Bruxelles, ou par email à info@ombudsman-insurance.be. Plus d'infos : www.ombudsman-insurance.be.

Dans tous les cas, vous conservez le droit d'entamer une procédure en justice auprès des tribunaux belges compétents.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Conformément à la Loi, les documents «Information précontractuelle complémentaire», le règlement de gestion et les conditions générales sont disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site internet
https://www.belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/assurances-placements/kite-sound/index.aspx.

Pour toute information complémentaire relative à ce produit, veuillez consulter ces documents.

Les performances passées de ce produit sont accessibles via le lien suivant :
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=PRCANDRIAM122030_FR.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant :
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=PSCANDRIAM122030_FR.

Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) établit des obligations de divulgation en matière d'ESG à l'égard de l'investisseur final. Il couvre l'intégration des risques liés au développement durable par les acteurs des marchés financiers (par exemple les banques et les compagnies d'assurance) et les conseillers financiers dans tous les processus d'investissement et pour les produits financiers axés sur l'investissement ESG. Le document d'information précontractuelle de la SFDR vous est proposé, via le lien ci-dessous, dans le but de vous informer sur les politiques ESG (environnement, social et gouvernance) menées par le fonds concerné.
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=SFDRCANDRIAM122030_FR

Belfius